



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	8	4

OBJET : 03-1 - NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - EXPERIMENTATION SOLUTION SMART CITIES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE POLYVALENT LEONARD DE VINCI - AUTORISATION DE SIGNATURE

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

3764/19

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie,

Le 06 DEC. 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 09 DEC. 2019

Par délégation du Maire,

La Directrice des Affaires Générales
du Juridique et du Contentieux



L. MALHERBE

Le vendredi 29 novembre 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/11/2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOUJ-HUGUENIN-VILLEMIN, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS.

Procurations :

M. Serge AMAR à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Jacqueline BOUFFIER à M. André-Luc SEITHER, M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI, Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY, Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY, M. Lionel TIVOLI à M. Tanguy CORNEC

Absents : M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, Mme Marine VALLEE, M. Louis LO FARO.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Résolument tournée vers l'avenir et l'innovation numérique, la Commune d'Antibes Juan Les Pins s'est engagée dans une transformation digitale pour offrir aux citoyens le maximum des bénéfices d'une smart city.

La modélisation numérique en 3D de la Ville rentre pleinement dans cette démarche permettant ainsi :

- de proposer une nouvelle approche et lecture de l'espace ;
- de se doter d'un outil de communication et d'aide à la décision pour les projets d'aménagement et d'urbanisme ;
- de présenter la ville dans sa situation actuelle et future ;
- de mettre en valeur son patrimoine touristique et culturel ;
- de diffuser, dans une vue en 3D, de la donnée 2D traditionnelle issue du SIG (équipements, transports, projets urbains et architecturaux, tourisme...).

La convention de partenariat avec le Lycée Léonard de Vinci vise à enrichir le contenu du modèle numérique en 3D de la ville au travers d'un travail réalisé au cas par cas sur les différents monuments historiques, ou culturels.

Ce projet a donc pour objectifs :

- d'améliorer le rendu visuel des monuments culturels et historiques de la Commune dans l'élévation 3D d'Antibes ;
- d'obtenir des relevés topographiques des sites ainsi que leur évolution dans le temps ;
- d'apporter des données numériques aux différents services communaux pour des actions futures ;
- de renforcer les études théoriques réalisées par le lycée avec une approche encadrée sur le terrain.

Pour ce faire, la Commune d'Antibes propose, en concertation avec le partenaire, de fournir un site pour effectuer l'acquisition de relevés par l'intermédiaire du Lycée Leonard de Vinci.

Les sites du Fort Carré et de la Villa Eilenroc feront l'objet de cette expérimentation à titre gratuit.

La présente convention est conclue pour une durée de deux ans.

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le lycée Léonard de Vinci, portant sur la modélisation en 3D du Fort Carré et de la Villa Eilenroc, ainsi que tout avenant s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat n'en soit bouleversée.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ansi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.03-1 - NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - EXPERIMENTATION SOLUTION SMART CITIES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE POLYVALENT LEONARD DE VINCI - AUTORISATION DE SIGNATURE

Date de transmission de l'acte : 09/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 09/12/2019

Numéro de l'acte : lmc1733540 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20191129-lmc1733540-DE

Date de décision : 29/11/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes